

PRESIDENTIELLE
2025
VOTRE CANDIDAT



ATEKI SETA CAXTON

**UNE NOUVELLE GENERATION
POUR UNE NOUVELLE NATION**

LE CAMEROUN MERITE MIEUX

MAINTENANT OU JAMAIS

« RÉPARER. RÉTABLIR. RENÂÎTRE »

FOR DONATIONS (MOMO)

680 078 663

(Partir de l'Alliance Libérale)



VISIT OUR WEBSITE

<https://ateki2025.com/>

The background of the image is the flag of Cameroon, featuring vertical stripes of green, red, and yellow, with a white star in the center. The text is overlaid on a white rectangular box with rounded corners.

LE CAMEROUN EST
TOUJOURS OUVERT
AUX AFFAIRES
24 - HEURES

MESSAGE DU CANDIDAT

**LA VÉRITÉ NE PEUT ATTENDRE!
LE CAMEROUN MÉRITE MIEUX!**

Quarante-deux longues années de mauvaise gestion économique sans précédent, de mauvaise gouvernance, de pillage systématique et organisé des ressources de l'Etat, de captation de l'Etat, de gaspillage, d'arrogance obscène, de népotisme, de copinage, d'abus de pouvoir, d'impunité, de violations des droits de l'homme et d'abâtardissement délibéré des institutions de l'Etat ont annulé les gains réalisés sous l'ancien gouvernement Ahidjo et ont imposé des souffrances indicibles aux Camerounais.

Ces maux se sont abattus sur nous comme un fléau et ont laissé une trace destructrice d'angoisse incommensurable qui a rendu notre peuple totalement brisé. La mauvaise gestion imprudente et la dissipation prodigue de ce gouvernement ont imposé aux Camerounais les pires conditions économiques et d'atroces difficultés. Aujourd'hui, le Cameroun est en faillite et notre économie est classée parmi les moins performantes du monde. Presque tous les indicateurs économiques montrent une terrible détérioration. Une crise insupportable du coût de la vie, alimentée par une forte inflation et un ratio dette/PIB élevé, élargit le fossé de la pauvreté parmi les 40 % de la population qui vivent déjà en dessous du seuil de pauvreté. Un récent rapport du Programme alimentaire mondial révèle que 9,64 % de la population devrait connaître une insécurité alimentaire aiguë et que 5 millions de personnes supplémentaires sont considérées comme vivant sous pression.



Malgré un allègement significatif de la dette en 2006 grâce aux initiatives IADM et PPTE (réduisant la dette de 1 440 milliards de FCFA), la dette du Cameroun a connu une nouvelle augmentation, atteignant 14 442 milliards de FCFA en mars 2025. Le Cameroun reste exposé à un risque élevé de surendettement, car le pays a du mal à honorer ses obligations en matière de dette, ce qui lui a valu d'être rétrogradé et réduites à l'état de pacotille par toutes les agences de notation souveraines.

Une fiscalité excessive et l'hostilité du gouvernement à l'égard des investisseurs ont entraîné l'effondrement de nombreuses entreprises et créé un climat des affaires toxique qui a contraint de nombreuses multinationales à se délocaliser dans les pays voisins. Les entreprises locales, en particulier les entrepreneurs et les prestataires de services, étouffent sous ce climat économique difficile. Des dizaines de milliards de francs CFA leur sont dus. Le gouvernement n'est pas en mesure de remplir ses obligations statutaires, ce qui entraîne l'accumulation d'énormes arriérés. Même les engagements les plus élémentaires, tels que la fourniture de manuels scolaires adéquats aux élèves des écoles primaires et la garantie d'un assainissement adéquat dans nos villes, sont devenus impossibles à tenir.

Le sous-emploi a atteint un niveau record de près de 70 %, avec un sous-emploi des jeunes de 90 %. Cette situation, associée à des centaines de milliers de pertes d'emploi, a engendrée un fort sentiment de désespoir et déstabilisée de nombreuses familles.

Toute nation de notre taille, avec des millions de jeunes désillusionnés, est assise sur un baril de poudre qui pourrait exploser dans une explosion aveuglante et produire un brasier inextinguible qui pourrait tous nous consumer.

Les plaintes des enseignants tombent dans l'oreille d'un sourd, celles des médecins ne sont pas comprises, et les dirigeants de leurs syndicats sont envoyés en mutation punitive dans des coins reculés de notre pays, tandis que d'autres décident de fuir le pays.

Les cris d'angoisse des populations anglophones du Cameroun résonnent dans le vide d'un leadership incapable d'aborder les problèmes urgents une fois pour toutes. L'effusion de sang, la dévastation et la peur de l'inconnu conditionnent désormais leur existence. À Maroua, les plaintes des populations qui craquent sous la pression de la tourmente imposée par Boko Haram résonnent depuis 2014.

Au milieu de toutes ces souffrances, une chose prospère : la CORRUPTION !

Malgré la multiplicité des institutions créées pour lutter contre la corruption, la corruption reste massive et incontrôlée. Les maigres ressources du pays qui devraient être utilisées au profit du peuple ont été détournées par une cabale de familles, d'amis et de copains de la classe dirigeante. La capture de l'État est leur credo, et ils n'ont épargné aucun effort pour obtenir un contrôle indu des leviers de l'État.

La fibre morale de notre chère nation a été corrompue et notre réputation ternie dans le concert des nations. Notre pays a besoin d'être sauvé d'urgence de ce borbier socio-économique. Aussi décourageant que cela puisse paraître, le PAL croit en la capacité collective des Camerounais à surmonter ces défis avec un leadership adéquat.

Ensemble, nous y parviendrons. Le Cameroun mérite mieux ! La vérité ne peut attendre !

Ateki Seta Caxton

MESSAGE DU PRESIDENT

Acteurs du changement, notre responsabilité est immense. Le peuple camerounais, confronté à la misère, à l'incertitude, à l'abandon, attend de nous des réponses concrètes. Il ne s'agit plus de dénoncer seulement, mais de proposer, d'unir, de construire.

C'est dans cet esprit que j'ai souhaité que notre cinquième Convention nationale — placée sous le signe de la maturité et de la responsabilité citoyenne — devienne le point de départ d'un nouveau politique. Conscient que le temps du nouveau générationnel est venu, et qu'après 34 années à la tête du PAL, l'heure est à la transmission, j'ai proposé que le Parti investisse un candidat de la nouvelle génération pour porter nos couleurs à l'élection présidentielle d'octobre 2025. Ce choix n'est pas un retrait, mais un acte fort : celui d'un dirigeant qui croit que le leadership ne doit jamais devenir un obstacle au progrès collectif.

Le PAL prouve ainsi qu'il est un parti national, ouvert, enraciné, intergénérationnel, et profondément républicain. Par cet acte, j'adresse aussi un message aux autres formations politiques et à ceux qui s'accrochent au pouvoir sans perspective : la relève est possible, elle est légitime, et elle est urgente.

Loin d'être un simple exercice de style, ce manifeste est un contrat social. Il dit ce que nous ferons, comment nous le ferons, et surtout, avec qui nous le ferons : le peuple camerounais. Il reflète notre ambition : bâtir un État juste, efficace, démocratique, au service de l'ensemble des citoyens.



Président National
Sa Majesté
CÉLESTIN BEDZIGUI

À celles et ceux qui nous écoutent, je dis ceci : le changement est à portée de main. Il commence aujourd'hui, avec vous, avec nous, ensemble.

Que Dieu bénisse le Cameroun.

Sa Majesté Celestin Bedzigui
Président du Partir de l'Alliance Libérale

MA VISION POUR LE CHANGEMENT

**L'acolonialité est là.
Une Africanitéplanétaire s'impose.**

Ma campagne s'ancre dans une vision audacieuse du développement — l'acolonialité — qui centre l'initiative locale comme nouvelle norme de référence en matière de développement. L'acolonialité désigne un état d'indifférence face aux structures et idéologies coloniales et postcoloniales. Elle imagine un monde où les systèmes coloniaux sont devenus obsolètes dans l'orientation du développement des peuples anciennement dominés

L'ère postcoloniale n'a pas marqué une rupture franche avec la période coloniale ; elle semble plutôt prolonger l'ombre de la domination coloniale au sein de nos États postcoloniaux. La postcolonialité s'étire à l'infini, sans horizon de sortie, et se caractérise par le néocolonialisme. Après près de soixante-dix ans d'indépendance, les efforts de décolonisation et de lutte contre le néocolonialisme devraient produire des résultats tangibles. Faute de quoi, ils deviennent une quête vaine et interminable, perpétuant ainsi le récit de la domination coloniale.

L'acolonialité ne se contente donc pas d'annoncer une nouvelle ère ; elle transcende le binôme persistant du colonial et du postcolonial, et nous oblige à interroger les fondations que nous voulons poser pour les générations futures. Elle incarne une avancée résolue vers un avenir affranchi des chaînes coloniales et postcoloniales, enraciné dans les réalités et les aspirations africaines.

Cette campagne dépasse l'ambition présidentielle. Elle inaugure un moment charnière de quête résolue de sens, de vision et d'aspiration africaines. Elle marque un tournant épistémologique vers une africanité planétaire, dans laquelle l'Afrique, forte de sa singularité, revendique sa place légitime dans le concert des nations, tout en valorisant ses solutions endogènes, son développement économique, ses innovations technologiques et sa renaissance culturelle.

Ce cadre novateur conçoit une économie portée par des moteurs endogènes, fondée sur la production locale, la souveraineté sur nos ressources, le commerce intra-africain, et une participation renforcée sur les marchés mondiaux.

Les Camerounais, les Africains, les peuples du Sud global, et le monde entier attendent de l'Afrique qu'elle conçoive un système de gouvernance capable de faire basculer volontairement nos États, des vestiges coloniaux sous-développés vers des modèles innovants, avancés et participatifs, fondés sur le consentement plutôt que la repression.

Le concept d'acolonialité projette une africanité planétaire — non pas une Afrique refermée sur elle-même, mais une Afrique qui partage notre humanité commune et participe pleinement aux affaires du monde sur un pied d'égalité. Il propose une ontologie relationnelle plutôt qu'oppositionnelle, rééquilibrant les dynamiques de pouvoir en engageant le monde selon des termes africains, en tirant parti des interactions extérieures tout en préservant notre autonomie, et en définissant le progrès selon des standards africains plutôt que des critères importés.

Le défi qui se pose à nous aujourd'hui est le suivant : si l'Afrique doit devenir la nouvelle référence de son propre développement, alors il est obligatoire d'imaginer et de forger les standards les plus élevés de dignité humaine et de progrès essentiels à la réalisation de cette ambition.

NOS PRIORITÉS

- Une stratégie de relance ambitieuse, Paquet Minimal Social, investissements massifs dans l'industrie, infrastructures et agriculture pour créer des emplois et doubler le PIB par habitant.
- Adoption d'un modèle fédéral avec 10 États autonomes dirigés localement, suppression des postes nommés (gouverneurs, préfets), et transferts réels de compétences aux collectivités.
- Mise en œuvre intégrale de l'article 66, audits des finances publiques, numérisation de la gestion publique et réduction des délais judiciaires à 12 mois pour les affaires de corruption.
- Déploiement de programmes massifs pour l'auto-emploi, la formation, les start-ups et la transition du secteur informel vers le formel, en visant la création de 100 000 emplois d'ici 2030.
- Généralisation de la couverture santé, éducation primaire gratuite pour tous, intégration des enseignants précaires, amélioration des salaires et infrastructures éducatives et médicales.
- Organisation d'un dialogue national inclusif, processus de vérité et réconciliation, démilitarisation progressive des zones de conflit et libération des prisonniers politiques.
- Création d'une monnaie nationale, valorisation des ressources locales, transition énergétique verte et autonomie alimentaire comme piliers d'un développement durable souverain.
- Renforcement du cadre légal des associations, création d'un Fonds d'investissement social, et meilleure intégration des OSC dans la gouvernance et le développement local.
- Protection du littoral et lutte contre la pêche illégale, développement de l'économie bleue, reboisement massif et adaptation climatique pour une croissance durable et inclusive.
- Valorisation du patrimoine culturel camerounais, promotion de la pharmacopée traditionnelle et création d'un espace national des cultures au musée.

NOS PRIORITES

- Diplomatie décentralisée et proactive, réforme du MINREX, transparence dans les engagements internationaux et affirmation de l'africanité dans les relations internationales.
- Accès élargi au financement, centres de lutte contre les violences sexistes, leadership féminin renforcé et incitations pour maintenir les filles à l'école.
- Fonds d'innovation jeunesse, infrastructures sportives, mentorat digitalisé et soutien complet aux jeunes talents sportifs et créatifs.
- Modernisation des routes, aéroports et accès touristiques, sécurisation des zones sensibles, simplification des visas et campagne mondiale de promotion du Cameroun.
- Création d'un fonds d'investissement de la diaspora, légalisation de la double nationalité et meilleure protection juridique et politique des Camerounais de l'extérieur.
- Réforme de l'ELECAM, indépendance du pouvoir judiciaire, accès à l'information publique et renforcement des institutions démocratiques.
- Réorganisation de l'armée en institution républicaine, humanisation des forces, audit des dépenses militaires et réorientation vers des objectifs de paix et stabilité.
- Création d'un Numéro d'Identification Sociale Unique (NISU) pour chaque citoyen, garantissant une traçabilité sociale et administrative équitable dès la naissance.

MES ENGAGEMENTS

1-Je vais établir un nouveau modèle économique

Relancer la croissance économique en se retirant immédiatement des programmes du FMI et en s'engageant dans des investissements massifs dans les infrastructures majeures et l'industrie manufacturière. Ces investissements seront financés à travers des concessions, des incitations offertes au secteur privé et des investissements directs étrangers. L'objectif principal est de faire passer le taux de chômage de 35 % à moins de 10 % en cinq ans, tout en améliorant le niveau de vie et le pouvoir d'achat en doublant le PIB par habitant sur la même période.

Pour y parvenir, les initiatives suivantes seront entreprises :

- a) Modèle « d'insertion dans les chaînes des valeurs internationales » ayant pour cible le marché global et favorisant l'établissement d'unités de production et de transformation manufacturière de grande taille utilisant de quantités plus importantes de main d'œuvre.
- b) Créer un Commissariat Général à l'Émergence
Le commissariat jouera un rôle technocrate, en élaborant et en supervisant des stratégies visant à coordonner les programmes de développement économique d'urgence.
- c) Engager une politique économique et des budgets centrés sur la fourniture du paquet social minimal (PSM) aux populations portant sur l'emploi, l'eau, l'électricité, la route, la couverture santé universelle, la gratuité de l'éducation de base, la sécurité. Le PSM sera financé par des allocations annuelles directes de l'État : 1,5 milliard de FCFA pour les communes rurales, 2,5 milliards de FCFA pour les communes urbaines, 5 milliards de FCFA pour les

communautés urbaines, et 20 milliards de FCFA pour chaque région, représentant au total 10 % du budget de l'État, avec un plafond légal fixé à 15 %. Le Paquet Social Minimum comprend des infrastructures de communication, l'assainissement, les soins de santé, l'eau, l'énergie, l'éducation de base et l'emploi, comme détaillé ci-dessous :

Ce cadre novateur envisage une économie portée par des moteurs endogènes, fondant notre développement sur la production locale, la souveraineté sur nos ressources, le commerce intra-africain, et le renforcement de notre participation aux marchés mondiaux.

Construire et entretenir des routes d'accès praticables en toutes saisons, adaptées aux véhicules, dans chaque localité.

Établir, dans chaque municipalité, une autorité locale de gestion des déchets et de l'assainissement, financée par une taxe dédiée créée et collectée directement par la municipalité.

Garantir l'accès à l'eau potable dans toutes les localités en soutenant le développement de points d'eau dans chaque village.

Assurer un approvisionnement en électricité ininterrompu dans toutes les zones, en privilégiant les sources d'énergie renouvelable, telles que le solaire et l'éolien, pour les communautés éloignées.





d) Lancer un programme majeur d'infrastructures de communication, en octroyant des concessions à des opérateurs privés dans le cadre de partenariats public-privé (PPP). Les projets prioritaires incluent :

- *Une autoroute à péage Sud–Nord reliant Yaoundé, Ngaoundéré, Garoua, Maroua, Mora et Kousséri ;*
- *Une autoroute Est–Ouest reliant Yokadouma, Batouri, Bertoua, Yaoundé, Bafia, Bangangté, Bafoussam, Bamenda et Kumbo ;*
- *L'« Autoroute de l'Unité » reliant Douala, Buéa et Bamenda ;*
- *La construction d'un métro souterrain à Yaoundé ;*
- *Le développement d'un réseau de tramway en surface à Douala.*

e) Développer un réseau de Zones Agricoles Pionnières :

- *Le long de la ligne ferroviaire Mbalam–Kribi (500 km), avec l'implantation de communes de production agricole tous les 50 km ;*
- *Le long du corridor Batouri–Yokadouma–Mouloundou ;*
- *Sur la péninsule Bakassi–Akwaya ;*
- *Le long du corridor Djoum–Ouessou.*

f) Fonction publique

- *Élaborer un plan quinquennal visant à rétablir les salaires du secteur public à leur niveau d'avant les coupes de 70 % des années 1990.*
- *Soutenir l'embauche des jeunes femmes et hommes dans le secteur privé formel en accordant des exonérations fiscales aux entreprises qui les emploient, et en prenant en charge 50 % de leurs cotisations sociales pendant les douze premiers mois.*
- *Promouvoir l'emploi inclusif et imposer des quotas garantissant au minimum 40 % de femmes et au moins 25 % de jeunes (moins de 30 ans) dans la fonction publique, les entreprises publiques et le secteur privé formel.*

g) Souveraineté monétaire et gestion des ressources naturelles

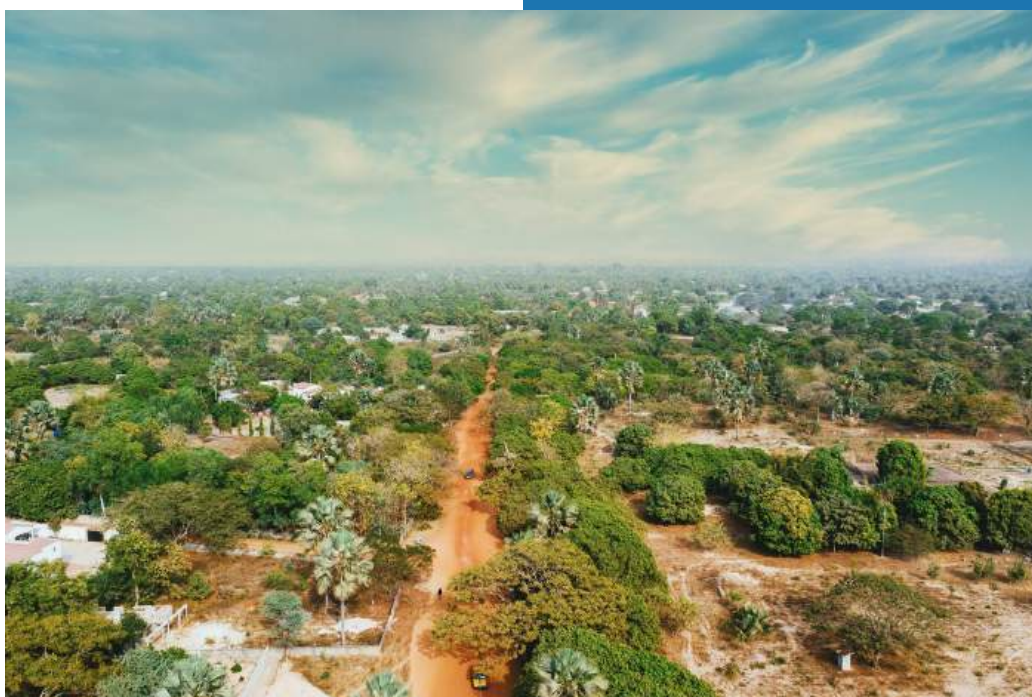
- *Se retirer du Franc CFA et créer une monnaie nationale. D'autres pays de la région seront invités à adopter cette monnaie, qui sera indépendante du système actuel de parité fixe. La valeur de cette monnaie sera indexée sur un panier de devises des principaux partenaires commerciaux.*
- *Les taux de change seront maintenus à travers des contrats d'exportation spécifiant que 50 % des paiements se feront en monnaie locale afin de stimuler la demande intérieure, et 50 % en monnaie du pays acheteur, pour accumuler des réserves étrangères destinées aux importations.*

h) Assurer une gestion transparente et responsable des ressources minières et pétrolières.

- *Exiger que tous les contrats de concessions pour l'exploitation minière, pétrolière et hydroélectrique soient soumis à l'Assemblée Nationale pour examen et approbation.*
- *Créer un Fonds Souverain pour les générations futures, en allouant 20 % de tous les revenus issus de l'exploitation des ressources naturelles.*
- *Établir un système obligeant la soumission annuelle de rapports détaillés sur l'exploitation des ressources naturelles, y compris le pétrole et le gaz, à l'Assemblée Nationale.*
- *L'Assemblée Nationale veillera à la distribution de ces revenus selon la répartition suivante :*
 - *20 % pour le Fonds Souverain des générations futures*
 - *25 % pour les infrastructures nationales*
 - *20 % pour les infrastructures régionales et locales*
 - *20 % pour le soutien à la production*
 - *10 % pour la Couverture Sociale Universelle*
 - *5 % pour l'éducation*

i) Entreprendre une réforme complète du régime de TVA au Cameroun afin de soulager les ménages et les entreprises. Étendre les exonérations de TVA sur les intrants agricoles, la fabrication locale et l'énergie verte afin de soutenir les entreprises dans les secteurs prioritaires. Ajustement à la hausse du seuil d'enregistrement à la TVA afin d'exonérer les micro et petites entreprises et abrogation de la loi imposant la TVA sur la consommation d'électricité domestique.

- *Poursuivre la numérisation du système de perception des impôts.*
- *Déployer l'équivalent d'une politique de relance de 5 000 milliards de francs CFA pour le développement d'infrastructures stratégiques afin de stimuler une croissance économique durable et la transformation.*



2- Je vais réformer l'état réorganiser les territoires.

a) Passer au Fédéralisme

b) Etablir le GRAND CAMEROUN (la Grande République du Cameroun) une République composée de 10 États-Régions dirigés par des Gouverneurs élus par un Congrès Régional composé par les Conseillers Municipaux et les Chefs traditionnels. Les Gouverneurs forment un cabinet dont les membres se voient assignés le suivi d'un domaine du paquet social minimal qui couvre l'emploi et l'économie, l'éducation primaire et secondaire, les services de santé et hospitaliers, l'eau, l'électricité, les routes et voies d'accès, la sécurité de proximité, la justice de première instance.

c) La Communalisation totale par un morcellement en unités de taille raisonnable des communes, en fusionnant la fonction actuelle de Maire et celle de Sous- Préfet et en transférant les responsabilités, les ressources humaines et matérielles des délégations d'arrondissement aux Mairies.

d) Le gouvernement central conservera l'autorité sur les questions souveraines, y compris la gestion des ressources naturelles et du sous-sol (avec des quotas préférentiels pour les régions productrices), les infrastructures et les équipements nationaux, la couverture sanitaire universelle, les normes nationales de l'éducation, les taxes à l'importation et à l'exportation, l'enseignement supérieur et le développement technologique, les services postaux, les télécommunications et la sécurité nationale.

e) Les régions géreront les infrastructures régionales et inter-districts, les tribunaux de premier niveau, les hôpitaux centraux, l'enseignement secondaire, la sécurité régionale, la fonction publique et les taxes locales.



- f) Les divisions seront responsables des routes de communication, des réseaux routiers intra-départemental, de l'électricité, de la protection de l'environnement et de l'éducation de base.
- g) Les municipalités auront en charge les voies de circulation, les soins de santé primaires, l'éducation préscolaire, l'approvisionnement en eau, l'éclairage public, les taxes locales, l'assainissement, la police municipale et la sécurité locale. Cette modernisation des structures étatiques conduira à la suppression des postes de Gouverneurs nommés, de Sous-Préfets (SP) et de Préfets (SDO).
- h) Augmenter le budget consacré aux collectivités territoriales de 15 à 25 %.
- i) CHIGAD - Impliquer davantage les chefs traditionnels dans la gouvernance locale par la création d'un Collectif des Villages et Territoires Unis du Cameroun qui sera doté d'un fond d'investissement du village.
- j) Rétablir le 1er Octobre, comme date d'unité nationale
- k) Chaque région définira son contrat avec l'Etat central
- l) Diminution du nombre des départements ministériels à moins de 30.

3- Je vais engager la lutte contre la corruption et promouvoir la transparence

- a) Application stricte des déclarations de patrimoine lors de l'entrée en fonction et de la sortie des fonctions présidentielles, ministérielles ou équivalentes dans la fonction publique ;
- b) Soutenir la création d'une Alliance Anti-Corruption réunissant la CONAC, le pouvoir judiciaire, les acteurs politiques et la société civile pour un suivi et une application continus ;
- c) Accorder à la CONAC l'autorité de saisir le pouvoir judiciaire et de se constituer partie civile lors des procédures ;
- d) Limiter la durée des procédures judiciaires relatives aux infractions de corruption à un maximum de 12 mois.
- e) Implémenter en urgence l'article 66 de la Constitution sur la déclaration des richesses des responsables des services par créant la commission de déclaration des biens et avoirs.
- f) Engager un audit des mouvements de trésorerie de la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH) depuis 1975, des lignes budgétaires 94 et 65 et d'autres entreprises de l'Etat.
- g) Transparence dans la gestion publique, numérisation généralisée des services publics s'inspirant du modèle X-road de l'Estonie.
- h) Numériser les marchés publics et le suivi budgétaire afin de lutter contre le vol (estimé à 10 % du PIB, soit 2 milliards de FCFA par an). Réaffecter les fonds récupérés à des infrastructures créatrices d'emplois (routes, centrales électriques).
- i) Renforcer le cadre législatif sur l'accès à l'information publique
- j) Préconiser les mesures de prévention et de dénonciations tout en limitant la discrétion dans l'administration.
- k) Justice indépendante avec des juges de première instance élus.

4-Je vais booster l'emploi et l'entrepreneuriat jeune

- a) Formation professionnalisante ciblée par secteur et métiers (agriculture, numérique, BTP...).
- b) Programme massif pour l'emploi jeune : subventions aux PME, incitations fiscales, coopératives locales. Créer des « Golden Job Hubs » (centres d'emploi d'excellence) proposant des formations techniques (codage, IA, marketing numérique), des subventions pour les start-ups (3000,000 to 5000,000 FCFA) et des partenariats avec des entreprises internationales (par exemple Google, MTN) afin de créer 100 000 emplois pour les jeunes d'ici 2030.
- c) Banque de l'entrepreneuriat et du digital (crédit à taux réduit, mentorat, accélérateurs).
- d) Etablir des incubateurs, et des pépinières d'entreprises dans chaque commune
- e) Simplifier les processus d'enregistrement d'entreprises et de fiscalité : mettre en place des portails en ligne uniques pour l'enregistrement des entreprises et la déclaration fiscale, afin de réduire les coûts et les obstacles bureaucratiques.
- f) Réduire les frais d'enregistrement et introduire des taux d'imposition progressifs pour les micro-entreprises qui passent au secteur formel.
- g) Économie 24 heures sur 24
Cette politique vise à encourager et à soutenir les entreprises à fonctionner 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, en trois équipes de huit heures chacune, afin de stimuler la production, de promouvoir la productivité et de créer des emplois bien rémunérés. La politique d'économie 24 heures sur 24 vise à transformer le Cameroun en une économie de substitution des importations et axée sur les exportations.



h) Banque de développement des femmes

La Banque de développement des femmes est une banque à vocation spéciale gérée par des femmes. Elle soutiendra les entreprises détenues et dirigées par des femmes en leur accordant des prêts à faible taux d'intérêt et d'autres services financiers adaptés à des conditions très souples. L'objectif est de donner les moyens économiques à au moins un million de femmes ghanéennes.

i) Programme national d'apprentissage

Le Programme national d'apprentissage est une politique visant à favoriser l'auto-emploi en offrant une formation technique et professionnelle gratuite aux jeunes dans divers métiers. Les apprentis formés recevront une certification appropriée et bénéficieront d'un soutien sous forme de capital de démarrage et d'équipement pour créer leur entreprise.

j) Programme « Tuwumbi »

Notre programme « Tuwumbi » est une politique unique de création d'entreprises qui vise à faciliter la création, le suivi et l'accompagnement d'au moins 10 000 entreprises par an, en mettant particulièrement l'accent sur les jeunes.

k) Afin d'optimiser la négociation des droits et de faciliter la formalisation, nous créons des associations nationales et régionales pour les secteurs informels (par exemple, les chauffeurs de taxi, les détaillants), à l'instar de la démarche initiée par la Confédération générale du travail (CGT-Liberté).

l) Elargir et métisser le régime national de sécurité sociale volontaire du Cameroun, en combinant l'épargne à court terme (accessible pour les besoins immédiats) et l'épargne retraite à long terme. Une partie des cotisations est versée à un fonds de pension (bloqué jusqu'à la retraite), tandis qu'une autre partie peut être retirée après une courte période, afin de répondre aux besoins financiers immédiats des travailleurs informels. Ce régime de retraite unique destiné aux travailleurs du secteur informel tels que les chauffeurs professionnels, les motocyclistes professionnels (Okada), les petits exploitants miniers, les agriculteurs, les pêcheurs, les commerçants, les femmes du marché, les créatifs et les artisans, afin d'améliorer leurs conditions de vie à la retraite.



5- Je vais renforcer le système de santé, d'éducation et d'inclusion sociale

- a) Couverture Sante universelle pour résoudre le problème de l'accessibilité, la prise en charge des soins pour tous les citoyens en toutes circonstances.
- b) Mutuer les compétences des médecins de la diaspora avec celles des médecins camerounais
- c) Créer des pôles d'innovation dans le domaine des technologies de la santé (par exemple, diagnostics basés sur l'IA, appareils portables de surveillance de la santé, technologies de stockage des vaccins). Octroyer des subventions de 2 à 10 millions de francs CFA à 500 start-ups et établir des partenariats avec des universités et des entreprises mondiales du secteur de la santé.
- d) Lancer le réseau national de télémédecine comprenant des applications mobiles et 100 kiosques de télésanté dans les zones rurales et urbaines, offrant des services de consultation, de diagnostic et de prescription virtuels. Établir des partenariats avec des entreprises technologiques (par exemple, MTN, Orange) afin de garantir un accès à faible coût via les smartphones.
- e) Fonds SETAMOL (Soutien aux efforts de traitements et d'accessibilité médicale optimisée pour la longévité) – un fonds de soins médicaux dans les principaux hôpitaux de référence visant à fournir un soutien financier aux Camerounais souffrant de maladies chroniques et mortelles non transmissibles (MNT) telles que le cancer, les accidents vasculaires cérébraux, l'insuffisance rénale, le diabète et les maladies cardiovasculaires, qui représentent plus de 40 % des décès au Cameroun.
- f) Lancer le programme « Chaque enfant apprend » afin de garantir l'éducation primaire gratuite à un million d'enfants non scolarisés, en mettant l'accent sur les régions rurales et anglophones. Construire 1000 nouvelles salles de classe et réhabiliter 2000 salles existantes en les équipant d'installations de base (bureaux, eau, toilettes, et les équipements modernes).

- g) Intégrer tous les personnels enseignants formé dans les ENIEG et les ENSET et supprimer le statut de maitre-parent la pédagogie moderne, aux STEM et à l'enseignement bilingue (anglais/-français) par le biais de centres de formation régionaux. Augmenter les salaires des enseignants de 30 % et offrir des incitations (logement, primes) pour les affectations en milieu rural.
- h) Encourager la signature d'accords interprofessionnels garantissant des contrats et des conditions salariales équitables pour les enseignants du primaire et du secondaire dans les secteurs public et privé.
- i) Créer 10 pôles d'enseignement professionnel et technique (EPT) dans les villes et les zones rurales, proposant des formations en TIC, agriculture et mécanique à 50 000 jeunes. Établir des partenariats avec le secteur privé pour faciliter l'insertion professionnelle.
- j) Distinguer Instruction qui est une mission de l'Etat et Éducation qui relève de la communauté.
- k) Inclusion des personnes handicapées, autonomisation des femmes et soutien aux familles vulnérables.
- l) Abaisser l'âge électoral au Cameroun de 20 à 18 ans et l'âge requis pour se présenter au Sénat de 40 à 35 ans.
- m) Promouvoir la discrimination positive comme mesure temporaire en faveur des candidats anglophones qui vont intégrer la fonction publique afin de pallier les pertes subies pendant les années de conflit.
- n) Créer une plateforme de mobilisation des financements pour la société civile

6- Je vais promouvoir la réconciliation nationale

- a) Création d'un Nécropole et d'un Panthéon de la Nation pour y rapatrier ou y transférer les corps de Ahidjo, Um Nyobe, Mbida, Foncha, Ossende, Muna Tandeng et autres.
- b) Dialogue national inclusif avec toutes les parties pour résoudre la crise anglophone.
- c) Plan de reconstruction des régions en conflit.
- d) Démilitarisation progressive accompagnée d'un processus de vérité et réconciliation.
- e) Libération de tous les prisonniers politiques

7- Je vais consacrer la souveraineté économique et le développement durable

- a) Sortir des programmes du FMI
- b) Créer une monnaie nationale à vocation régionale
- c) Agriculture de transformation, autosuffisance alimentaire.
- d) Valorisation des ressources locales (mines, énergie, bois).
- e) Transition énergétique : solaire, hydroélectrique, protection des forêts.



8-Je vais renforcer les activités de la société civile

- a) Améliorer l'infrastructure institutionnelle et juridique nationale pour coordonner la collaboration entre l'État et la société civile au Cameroun. Créer l'Agence nationale de la promotion de la société civile.
- b) Réformer la loi n° 90/053 de 1990 sur la liberté d'association et la loi n° 99/014 de 1999
- c) Rendre les Associations éligibles aux financements publics à travers un Fond d'investissement social



9-Je vais renforcer la sécurité maritime

- a) Créer un Comité national de sécurité maritime chargé de coordonner les efforts de lutte contre la pêche illégale et la piraterie, conformément à la Stratégie africaine pour l'économie bleue.
- b) Créer un groupe de travail sur l'économie bleue sous l'égide du ministère des Transports afin de superviser la mise en œuvre de la stratégie et de suivre les progrès réalisés. Mettre en œuvre la Déclaration de Yaoundé afin de favoriser la coopération régionale dans le golfe de Guinée en matière de sécurité maritime.
- c) Développer les chaînes de valeur bleues. Donner la priorité aux investissements dans la pêche, l'aquaculture et le tourisme côtier afin d'améliorer la valeur ajoutée grâce à la transformation, la conservation et l'adoption de technologies.
- d) Améliorer les infrastructures et l'innovation. Moderniser les installations portuaires, telles que le port en eau profonde de Kribi, afin de stimuler le commerce maritime et de réduire les coûts logistiques.
- e) Investir dans la recherche et le développement dans les domaines de la biotechnologie marine et des énergies renouvelables afin de diversifier les opportunités économiques.
- f) Lancer l'initiative « Cameroun vert » visant à planter 10 millions d'arbres d'ici 2030, créant ainsi 50 000 emplois pour les jeunes dans les domaines du reboisement et de l'agroforesterie. Se concentrer sur les zones dégradées du Nord-Ouest et de l'Extrême-Nord, en partenariat avec des ONG telles que le WWF.

g) Agriculture résiliente au climat : fournir des semences résistantes à la sécheresse et des systèmes d'irrigation solaires à 100 000 agriculteurs, afin de renforcer la sécurité alimentaire et d'intégrer votre proposition de modernisation agricole (question relative à la réforme économique).

h) Gestion des inondations urbaines : développer des infrastructures résistantes aux inondations à Douala et Limbe, notamment des systèmes de drainage et des systèmes d'alerte précoce communautaires, financés par des subventions internationales pour le climat.

i) Éducation à l'environnement : intégrer la connaissance du climat dans les programmes scolaires (en s'appuyant sur votre réforme de l'éducation) afin de sensibiliser 1 million d'élèves à la durabilité.

10-Je vais valoriser nos cultures et traditions

- a) Valorisation de nos cultures
- b) Promotion de la pharmacopée africaine
- c) Créer une maison des mondes Camerounais logée au musée national



13-Je vais renforcer notre présence diplomatique et diversifier nos relations extérieures

- a) Décentraliser la Prise de Décision Diplomatique. Accorder plus d'autonomie au MINREX pour initier des négociations de bas niveau et des engagements régionaux, réduisant la dépendance à l'approbation présidentielle pour la diplomatie courante.
- b) Modifier les règlements du MINREX d'ici 2027, avec formation des délégations régionales via l'IRIC
- c) Renforcer la Diplomatie Bilingue. Recruter 50 diplomates bilingues via l'IRIC d'ici 2027
- d) Lutter Contre la Corruption dans les Engagements Diplomatiques. Créer une unité d'audit indépendante au sein du MINREX pour surveiller l'aide et la diplomatie liée aux contrats, publiant des rapports annuels de transparence.
- e) Affirmation de l'Africanité

2- Je vais garantir la promotion des femmes

- a) Fonds pour l'autonomisation économique des femmes: octroyer des subventions de 2,500,000 FCFA à 10,000,000 FCFA, à 10,000 entreprises et coopératives dirigées par des femmes, en mettant l'accent sur l'agriculture et les technologies, afin de créer 50,000 emplois d'ici 2030 (en lien avec la réforme économique).
- b) Prévention de la violence sexiste : créer 50 centres d'aide aux victimes de violence sexiste proposant une aide juridique, des conseils et des refuges, et former 5 000 policiers à des interventions sensibles au genre, en lien avec votre réforme de la justice.

- c) Académie du leadership féminin : en partenariat avec la société civile former 2000 femmes au leadership politique et civique, augmenter la représentation des femmes dans la gouvernance de 20 % d'ici 2030, en s'appuyant sur la plateforme de la société civile.
- d) Mesures incitatives pour l'éducation des filles : offrir des bourses et des programmes de distribution de serviettes hygiéniques à 100 000 filles afin d'augmenter le taux d'achèvement des études secondaires (en complément de la réforme de l'éducation).

13-Je vais dynamiser l'autonomisation des jeunes et des mouvements sportifs nationaux

- a) Fonds national pour l'innovation chez les jeunes : octroyer des subventions de 1000000 FCFA à 5000000 FCFA pour 5 000 start-ups créées par des jeunes dans les industries créatives (musique, cinéma, technologies du sport), afin de créer 20 000 emplois d'ici 2030 (en lien avec la réforme économique).
- b) Réhabiliter ou construire 100 centres sportifs communautaires dans les zones rurales et les zones de conflit, proposer des entraînements de football, d'athlétisme et de volley-ball, et organiser 50 tournois interrégionaux annuels pour promouvoir la paix.
- c) Réseaux de mentorat pour les jeunes : mettre en relation 100 000 jeunes avec des mentors dans les domaines des affaires, de la technologie et du sport grâce à des plateformes numériques, en intégrant vos centres de formation professionnelle (réforme de l'éducation)
- d) Créer un fonds national pour les athlètes afin de leur fournir une assurance maladie, une pension et une aide à la reconversion professionnelle.

e) Réformer les fédérations sportives afin de garantir la transparence, la responsabilité et un leadership fondé sur le mérite, réduisant ainsi la corruption et le favoritisme.

14 Tourisme

a) Améliorer les réseaux de transport, notamment les routes menant aux principaux sites touristiques tels que les plages de Kribi, la réserve faunique de Dja et le mont Cameroun.

b) Moderniser les aéroports et simplifier les procédures d'obtention de visas, en introduisant des visas électroniques et des visas à l'arrivée pour les principaux marchés (par exemple, l'Europe, l'Asie et l'Amérique du Nord).

c) Investir dans des hébergements et des installations touristiques respectueux de l'environnement, en donnant la priorité aux communautés locales dans leur gestion.

d) Répondre aux préoccupations en matière de sécurité en soutenant les initiatives de paix dans les régions anglophones et l'Extrême-Nord, afin de garantir un accès sûr aux sites touristiques.

e) Créer une unité de police dédiée au tourisme afin de protéger les visiteurs et de renforcer la confiance dans la sécurité des voyages.

f) Lancer une campagne mondiale « Découvrez le Cameroun » mettant en avant sa diversité culturelle, sa faune et sa flore sauvages et sa beauté naturelle, en ciblant les écotouristes, les voyageurs en quête d'aventure et les amateurs de culture.

15. Engagement de la diaspora

- a) Fonds d'investissement de la diaspora : créer un fonds pour canaliser 100 millions de dollars d'investissements de la diaspora vers les technologies et l'agriculture, créant ainsi 10 000 emplois (liens avec la réforme économique).
- b) Mettre en relation les talents de la diaspora avec les talents locaux afin de promouvoir le développement multisectoriel.
- c) Créer des centres d'aide juridique pour la diaspora dans les ambassades afin de protéger les Camerounais de la diaspora contre le harcèlement et de répondre à leurs craintes de représailles.
- d) Légaliser la double nationalité. Proposer et promouvoir une loi sur la double nationalité visant à modifier le Code de la nationalité de 1968, afin de permettre aux Camerounais de détenir la double nationalité sans renoncer à l'une ou l'autre. Cela accordera aux Camerounais de la diaspora le droit de vote, le droit de posséder des biens et le droit de participer au développement national.

16 Bonne gouvernance et état de droit

- a) Renforcement des institutions démocratiques
- b) Réformer le code électoral afin de garantir l'indépendance de l'organe chargé de la gestion des élections (ELECAM), avec des processus transparents pour l'inscription des électeurs, le dépouillement des votes et l'annonce des résultats.
- c) Promouvoir l'éducation civique.
- d) Mettre en place des plateformes numériques pour les marchés publics et les transactions financières afin de réduire la corruption.
- e) Renforcer la protection des lanceurs d'alerte et mettre en place un mécanisme public de signalement des allégations de corruption.
- f) Garantir l'indépendance du pouvoir judiciaire en réformant le processus de nomination des juges, en supprimant l'influence de l'exécutif et en garantissant la sécurité de leur mandat.
- g) Augmenter le financement du pouvoir judiciaire afin d'améliorer les infrastructures judiciaires, de réduire l'arriéré judiciaire et d'améliorer l'accès à la justice dans les zones rurales.
- h) Reforme électorale
 - La légitimité électorale sera garantie tout au long de tous les processus électoraux. Pour promouvoir la transparence et l'intégrité, les réformes suivantes seront mises en œuvre:
 - Ajustement du quotient électoral ;
 - Introduction d'un système de bulletin de vote unique;
 - Les bureaux de vote seront composés d'un président et de deux assesseurs assermentés, chargés de superviser les votes dans l'intérêt de toutes les parties.

- Les représentants des partis politiques ne serviront qu'en tant qu'observateurs
- Vérification des sources légales des fonds de campagne, avec un plafond sur les budgets de campagne présidentielle ;
- Interdiction de l'utilisation de fonds publics, de véhicules ou d'équipements publics par les responsables de l'État au soutien de tout candidat.

17. Réformer les Forces de Défense et de Sécurité

Pour qu'elles servent de véritables institutions républicaines loyales à la Nation, et non comme des gardes prétoriennes d'un régime politique.

Les réformes suivantes seront mises en œuvre :

- a) Créer une armée nationale unifiée en fusionnant l'armée régulière, le BIR (Bataillon d'Intervention Rapide) et la Garde présidentielle ;
- b) Renforcer la logistique, le personnel et l'armement de la Gendarmerie Nationale, tout en augmentant sa présence territoriale dans les régions affectées par les conflits, telles que le Nord-Ouest, le Sud-Ouest (NoSo) et l'Extrême-Nord.
- c) Améliorer les capacités d'intervention dans les zones sensibles en déployant de manière stratégique des drones d'observation, des forces spéciales et des réseaux de renseignement locaux pour neutraliser les éléments hostiles.
- d) Humaniser l'armée en mettant en place une formation obligatoire sur les droits humains pour tout le personnel militaire.

- a) Effectuer un audit indépendant des dépenses militaires (représentant 15 % du PIB) afin d'éliminer les gaspillages, et réorienter les fonds vers du matériel moderne, l'augmentation des salaires de 20 %, ainsi que le soutien aux anciens combattants.
- b) Numériser les achats militaires via une plateforme centralisée pour lutter contre la corruption.

18. Identité sociale

- a) À la naissance, chaque citoyen camerounais se verra attribuer un Numéro d'Identification Sociale Unique (NISU).
- b) Ce numéro donne droit à une carte NISU gratuite, qui remplace la carte d'identité nationale. La carte est renouvelée gratuitement tous les cinq ans, spécifiquement aux âges de 5, 10 et 15 ans.
- c) À partir de 20 ans, la carte est renouvelée tous les dix ans sans frais. L'âge de la majorité civile et électorale sera fixé à 18 ans, tant pour les hommes que pour les femmes.

